

Marseille, le 26/08/2016

### Episode de pollution persistant à l'ozone en PACA

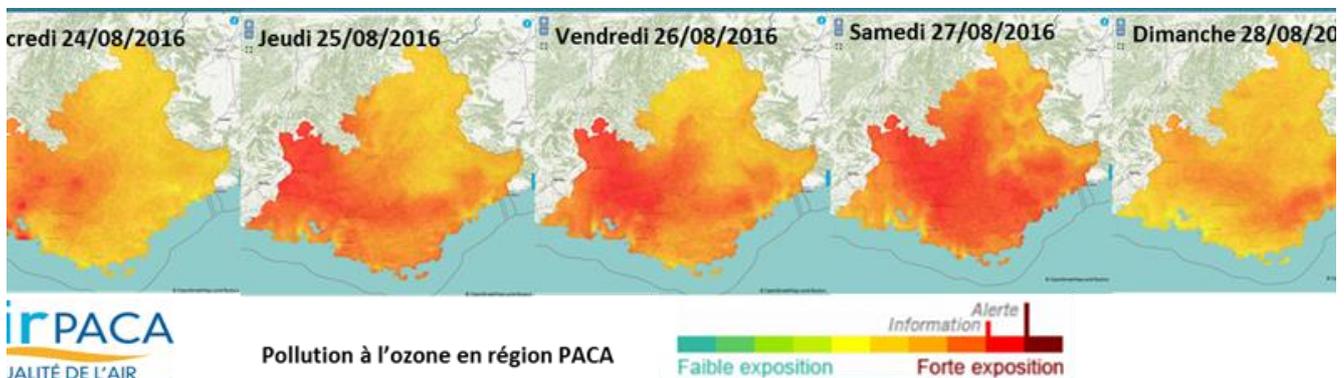
Depuis mercredi 24 août, la qualité de l'air est médiocre à mauvaise sur l'ensemble de la région. Il s'agit d'une pollution par l'ozone, observée également ces jours-ci en Ile-de-France à cause de la canicule. En PACA, cette pollution est récurrente en raison du fort ensoleillement (300 jours par an) et des émissions polluantes issues du transport et de l'industrie.

La procédure préfectorale d'information-recommandations en ozone a été déclenchée pour 4 jours jusqu'à demain, samedi. Les départements les plus concernés sont les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse et les Alpes de Haute Provence.

Dans les Bouches-du-Rhône, le trafic automobile et les industries du pourtour de l'Etang de Berre génèrent des polluants, qui sous l'action du soleil vont se transformer ozone.

Les régimes de brises établies par beau temps poussent dans l'après-midi les masses d'air polluées de la côte vers l'arrière-pays.

Cette météo se maintient demain samedi. Pour dimanche une amélioration de la qualité de l'air est attendue avec des conditions plus ventées.



#### Que faire lors d'un épisode de pollution à l'ozone ?\*

Lors de pics de pollution à l'ozone, il convient de rester vigilant, en limitant au mieux son exposition et en veillant sur les plus sensibles (enfants, déficients respiratoires et cardiovasculaires, personnes âgées...). En effet, concernant l'ozone, une exposition de courte durée présente un risque pour la santé des personnes particulièrement sensibles. Si vous ressentez des symptômes physiques, vous pouvez contacter l'ARS<sup>1</sup> (Agence Régionale de Santé).

N'hésitez pas à signaler les gênes olfactives ou autres nuisances à Air PACA. L'application « **Signalement Air** » est disponible gratuitement dans les stores pour [iPhone](#) et [android](#).

<sup>1</sup> Numéro vert de l'Agence Régionale de Santé\* : 04 13 55 8000 ou [ars13-alerte@ars.sante.fr](mailto:ars13-alerte@ars.sante.fr)

### Recommandations sanitaires

- Limitez l'exposition aux produits irritants (tabac, solvants, peintures, exposition aux pollens en saison),
- Maintenez les pratiques habituelles d'aération et de ventilation,
- En cas de symptômes et de gêne inhabituelle, prenez conseil auprès de votre pharmacien ou de votre médecin.

### Recommandations comportementales

<u>transports</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>• limiter ou différer, si possible, les déplacements</li><li>• utiliser les transports en commun</li><li>• pratiquer le covoiturage</li><li>• privilégier les modes de transports non polluants (marche à pied, vélo)</li></ul>
<u>activités</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>• reporter les travaux d'entretien ou nettoyage nécessitant l'utilisation de solvants, peintures, vernis...</li><li>• reporter les épandages agricoles de fertilisants ainsi que les travaux de sol</li><li>• pour les industriels : reporter les émissions d'oxyde d'azote, particules et composés organiques volatils</li></ul>

### Consulter les cartes et les données

Les [cartes de prévision quotidiennes sur le site airpaca.org](http://www.airpaca.org) permettent une meilleure prise en compte de cette pollution.

[Carte pour demain disponible sur le site www.airpaca.org](http://www.airpaca.org)

Les [données des capteurs d'Air PACA sont consultables en temps réel](http://www.airpaca.org) pour un suivi de la situation.

Rappel des dernières valeurs atteintes :

Des dépassements du [seuil d'information-recommandations](http://www.airpaca.org) en ozone ( $180 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{h}$ ) ont été enregistrés sur les stations des Bouches-du-Rhône, mais également au niveau de Carpentras, Manosque, Saint Michel l'observatoire, ... dans des territoires plus « ruraux ».

Les maxima relevés par Air PACA sont les suivants :

Pour le 24/08 : Sausset ( $219 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{h}$ ), Salon ( $212 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{h}$ ), PortSaint Louis ( $189 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{h}$ ), Miramas ( $188 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{h}$ ), Fos ( $182 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{h}$ ), Manosque ( $181 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{h}$ ), Observatoire de Haute Provence ( $181 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{h}$ )

Pour le 25/08 : Salon ( $193 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{h}$ ), Carpentras ( $189 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{h}$ ), Apt ( $184 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{h}$ ), Miramas ( $182 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{h}$ ), Observatoire de Haute Provence ( $181 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{h}$ )

### Comment être informé lors d'un épisode de pollution ?

C'est simple, rendez-vous sur [www.airpaca.org](http://www.airpaca.org), rubrique « Abonnement newsletter » (en pied de page) et choisissez de recevoir dans votre messagerie : les épisodes de pollution, le bulletin quotidien, le bulletin hebdo de l'air.

**En savoir plus ?** : Consultez la chronique ozone d'Air PACA : [L'ozone, une pollution oxydante dont on peut se protéger](http://www.airpaca.org)